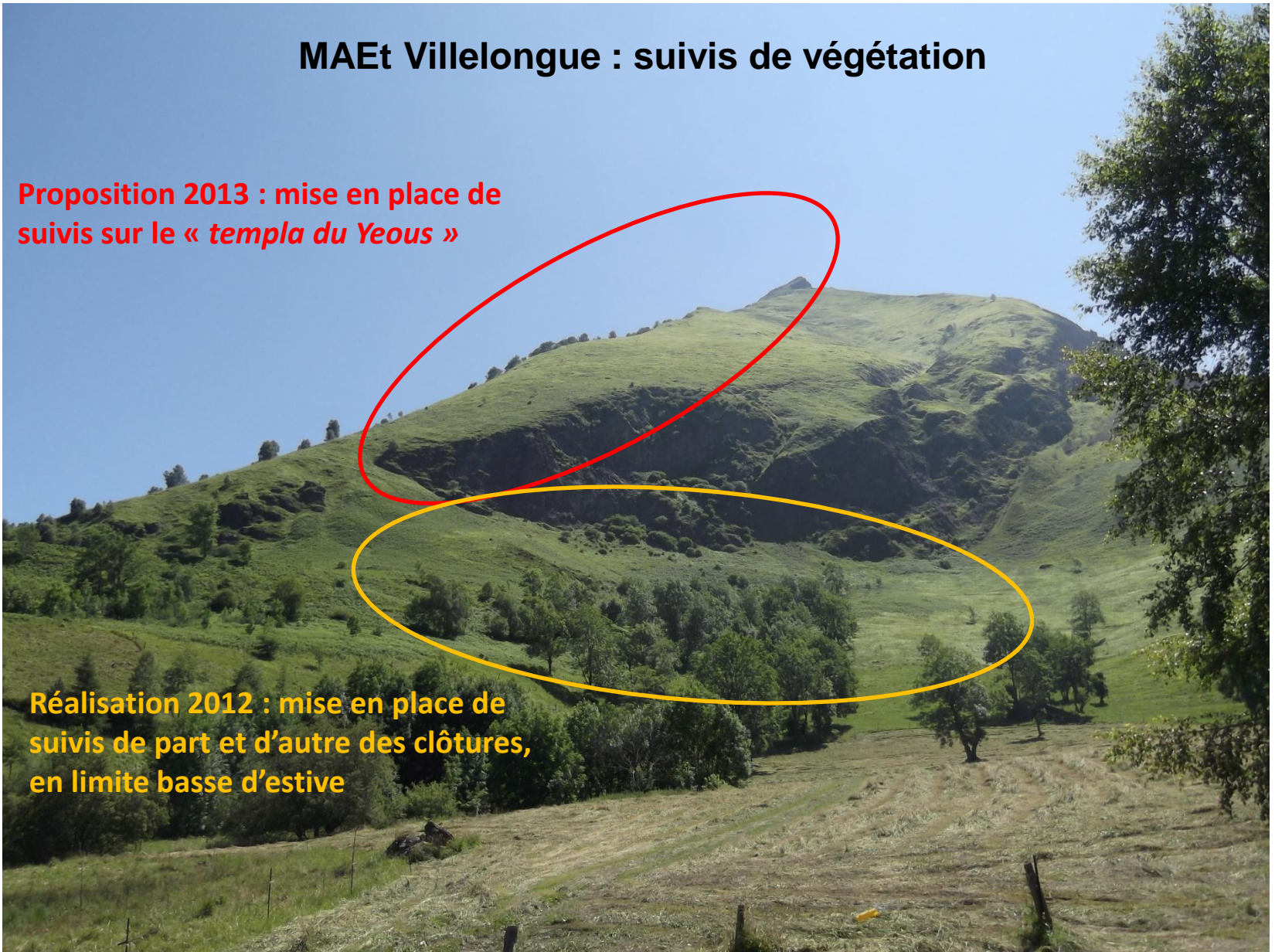


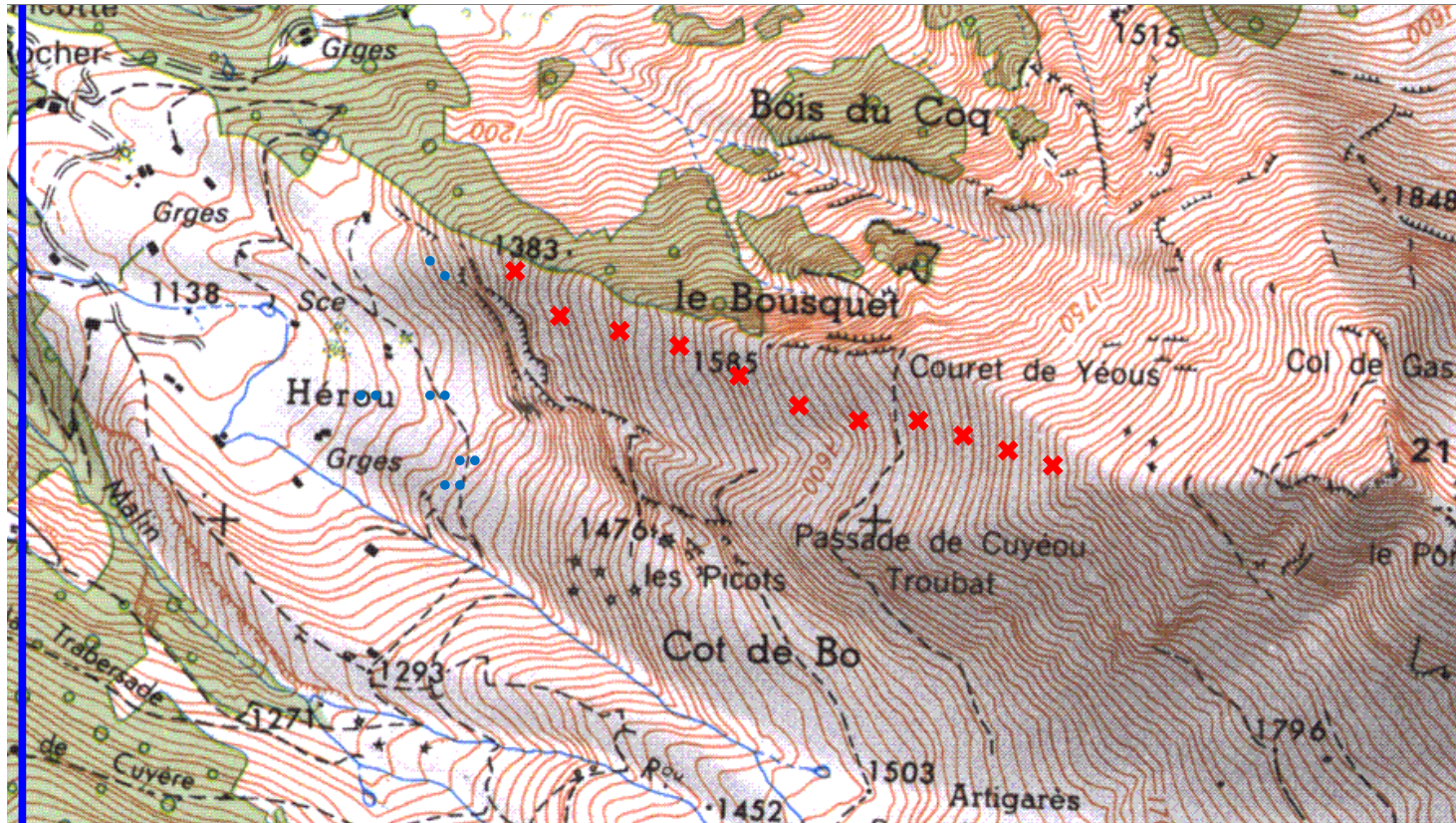
## MAEt Villelongue : suivis de végétation

**Proposition 2013** : mise en place de suivis sur le « *templa du Yeous* »

**Réalisation 2012** : mise en place de suivis de part et d'autre des clôtures, en limite basse d'estive



## MAEt Villelongue : suivis de végétation



## MAEt Villelongue : suivis de végétation



Templa du Yeous : reprise progressive du pâturage ovin depuis le bas (1 à 2 semaines en juin et septembre) et depuis la crête (zones de couchage juillet août)

⇒ mise en place de relevés permanents le long du versant (1 tous les 50m de dénivelé)

Limite Héro-Yeous : forte densité de Brachypode dans les parties non pâturées

⇒ mise en place de relevés permanents de part et d'autre des clôtures



# MAEt Villelongue : suivis de végétation clôtures Herou



# MAEt Villelongue : suivis de végétation

## Templa du Yeous



